SMTVD
Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets

Complexe environnemental
PETIT GALION
Le Robert - Martinique

DOSSIER *de* PRESSE

MERCREDI 29 AVRIL 2015

Le Syndicat Mixte facteur de cohérence territoriale et de mutualisation des moyens pour nos déchets

Première structure “unique” de la Martinique, le SMTVD a su s’organiser pour faire face à son héritage et aux enjeux majeurs de ses missions.

Plus que l’installation de structures opérationnelles de dépôts de déchets, une vision de l’avenir du territoire.

Plus qu’un Syndicat gestionnaire des déchets, le SMTVD est une nouvelle structure ayant pour vocation d’améliorer les pratiques, de fluidifier la prise en charge en amont des déchets, d’importer ou de créer de l’innovation et de sensibiliser les citoyens.
Pour cela, le SMTVD collabore étroitement avec les différentes EPCI pour la collecte, est impliqué dans la mise en oeuvre du Plan Départemental ainsi que dans le Plan d’Urgence et s’impose de coordonner les actions, pour que les objectifs et les moyens soient partagés par l’ensemble des acteurs des déchets en Martinique.

Les déchets en Martinique, de la gestion locale au projet de territoire

Depuis 1998, année décisive dans le domaine de la gestion des déchets en Martinique, les Communautés d’Agglomération, le Conseil Général et la Préfecture ont entamé la démarche de coopération et de mutualisation de la gestion des déchets à l’échelle du territoire. Création du SMITOM, mise en oeuvre du Plan départemental, nouvelle loi de Réforme des Collectivités Territoriales, Schéma de Coopération intercommunale, autant d’avancées qui ont permis d’accroître les responsabilités du syndicat alors en place. En 2014, il a été décidé qu’un nouveau syndicat unique pour tout le territoire devait voir le jour pour répondre à des objectifs encore plus ambitieux : le Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets (SMTVD).

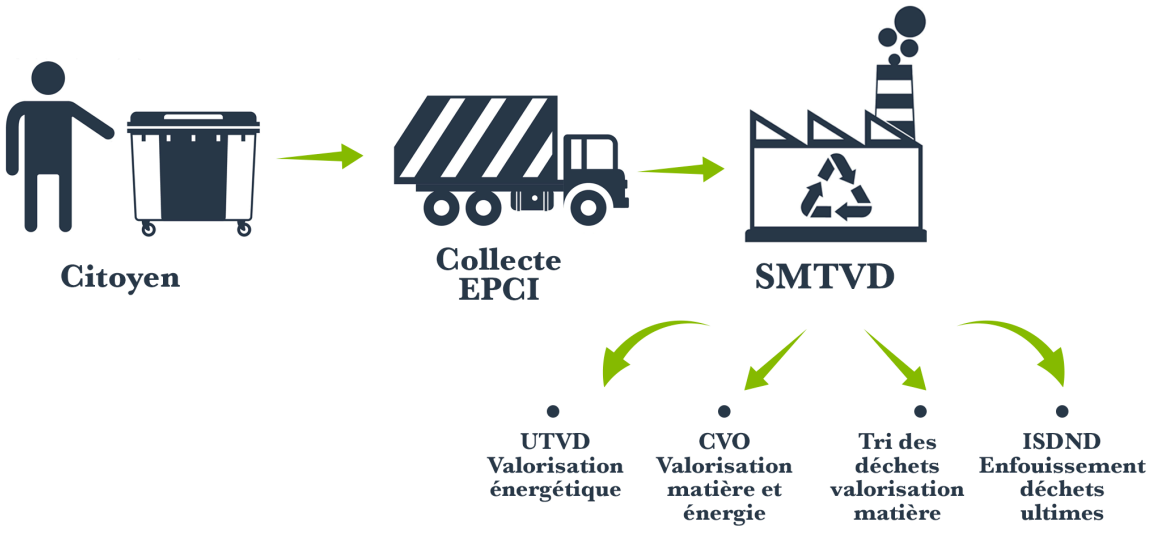

Quelques chiffres clés

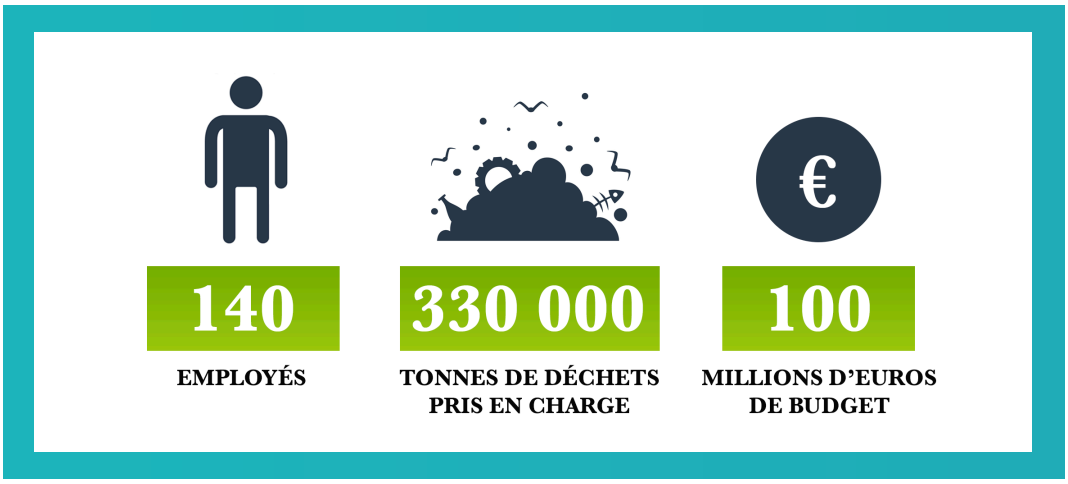

Cette mutualisation des moyens promulguée au niveau national est malheureusement peu mise en pratique en métropole et encore moins sur les autres territoires domiens. La Martinique peut donc être fière d'avoir su se structurer pour répondre à ces enjeux et à se donner les moyens d'améliorer la situation actuelle qui est, comme sur de nombreux territoires, de plus en plus problématique.

Les grandes missions du SMTVD

- Gestion, traitement et valorisation des déchets non dangereux de la Martinique : ménagers et assimilés, déchets des activités commerciales, encombrants et déchets biodégradables
- Mise en œuvre des campagnes d'information et de sensibilisation
- Gestion et développement des infrastructures de tri et de valorisation
- Développement de la valorisation énergétique des déchets
- Création du Complexe Environnemental du Petit Galion

Le Petit Galion

COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL PETIT GALION

Un parc innovant exemplaire
pour la gestion des déchets

Pointe Jean-Claude
Lieu-dit
Petit Galion
Le Robert
Martinique

Quelques chiffres

59
Millions d'euros
investis

38
Emplois
créés

100 000
Tonnes de déchets
par an
traités et valorisés

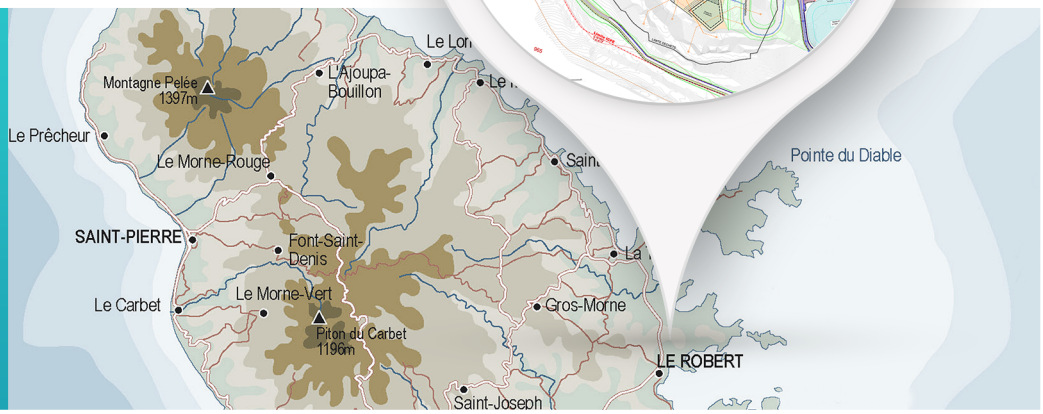

1 Zone d'accueil et de pesée avec portique de radio-détection.
Orientation des déchets vers l'installation adéquate

2 Un circuit de découverte pédagogique est
mis en place sur l'ensemble du complexe

3 L'ISDND Installation de Stockage
des Déchets Non Dangereux

4 Plateau technique ISDND

5 Centre de tri et de broyage des encombrants
et déchets d'activité d'entreprise

6 PTMB (Pré-Traitement Mécano-Biologique)
des ordures ménagères

Mise en chantier : mai 2015

Les infrastructures

ZONE D'ACCUEIL

Une plateforme d'accueil des déchets, fonctionnant avec 2 équipes de 3 personnes, comprenant une guérite d'accueil, un poste de pesée (pont bascule) et un portique de radio-détection qui oriente les apporteurs vers l'installation adéquate.

CIRCUIT PÉDAGOGIQUE

Il permet la découverte et l'étude du Complexe pour les visites pédagogiques et officielles.

L'ISDND INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS ULTIMES NON DANGEREUX

Objectifs

Garantir une solution de traitement pour les déchets ultimes non valorisables
Assurer un impact environnemental minimal

Capacité de traitement

100 000 tonnes/an

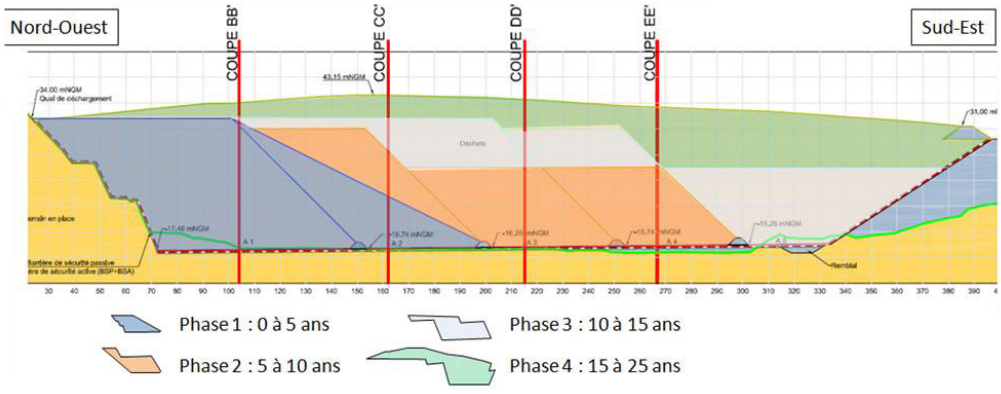

Durée de vie minimum :

25 à 30 ans

Investissement :

42 millions €

PLATEFORME TECHNIQUE DE L'ISDND

- Traitement énergétique du biogaz
- Traitement des lixiviats
- Bassins de stockage eaux pluviales et lixiviats

CENTRE DE TRI ET BROYAGE DES ENCOMBRANTS ET DÉCHETS D'ACTIVITÉ D'ENTREPRISE

20 000t/an de déchets entrants

Objectifs

Réduire les volumes par broyage préalable des déchets

Valoriser la matière et la production énerg2tique des déchets

- 5 500 tonnes/an
  de matières valorisées (métaux, bois, DEEE, cartons, plastiques)
- 5 500 tonnes/an
  de déchets à fort PCI valorisés énergétiquement à l'UTVD
- 9 000 tonnes/an
  de déchets ultimes broyés puis enfouis
- Valorisation énergétique et récupération des eaux des toitures
- Investissement : 2,6 millions €

CENTRE DE PRÉ-TRAITEMENT MÉCANO-BIOLOGIQUE DES ORDURES MÉNAGÈRES (PTMB)

20 000 t/an
de déchets entrants

Objectifs :

- Réduire la part d'ordures ménagères enfouies
- Augmenter la part des matières valorisables

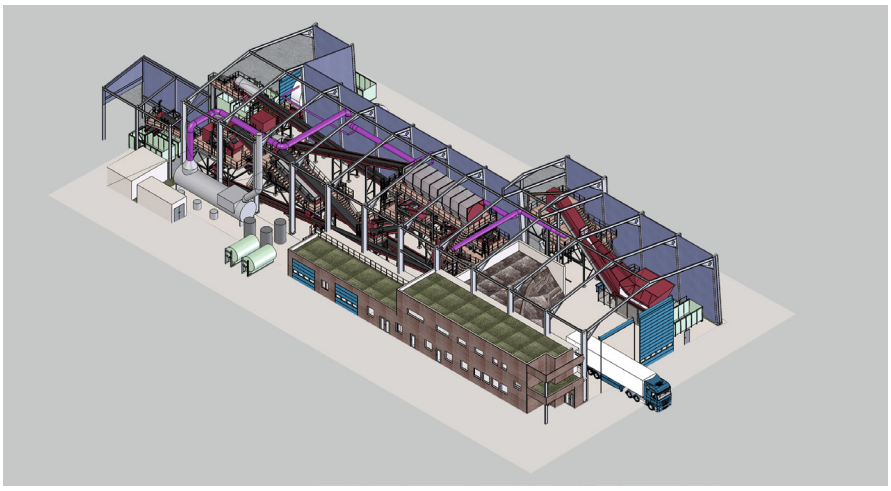

Rendement :

- 8 500 tonnes/an
  de bio déchets méthanisés (production d'électricité) puis transformés en compost au CVO (Centre de Valorisation Organique)

- 500 tonnes/an
  de matériaux ferreux et non-ferreux valorisés

- 8 000 tonnes/an
  de déchets valorisés énergétiquement à l'UTVD (Unité de Traitement et de Valorisation des Déchets - usine d'incinération)

- Valorisation énergétique et récupération des eaux des toitures

- Investissement : 14,7 millions €

Le Plan Départemental Déchets : prévenir et valoriser

La gestion des déchets en Martinique est un enjeu vital et urgent, compte tenu de la densité de population, de l'exiguïté du territoire, de son caractère insulaire et de son exposition aux risques naturels. C'est pourquoi le Conseil Général de la Martinique a engagé une vaste politique d'actions sur tout le territoire, avec la Préfecture et des communautés d'agglomérations.

20 ANS d'actions déchets

- Organisation des collectes sélectives (2000)
- Déploiement des plans de prévention déchets sur toute l'île (2011)
- Construction de 11 déchèteries
- Mise en place des filières de valorisation par type de matériaux
- Construction de 3 équipements structurants majeurs : l'Usine de Traitement et de Valorisation des Déchets (incinérateur UTVD) en 2002. Le Centre de Valorisation Organique (CVO): méthanisation bio-déchets, compostage déchets verts et boues d'épurations. L'Installation de
- Stockage des Déchets non Dangereux (ISDND) au Complexe de Petit Galion
- Fermeture des centres d'enfouissement de la Trompeuse (2013) et Céron (début 2016)

Les actions engagées comprennent aussi les efforts à la source chez les concitoyens : limitation et prévention, guides d'achats, campagnes de sensibilisation, de valorisation du tri et des filières, informations publiques...Le coût global des investissements nécessaires à court et moyen terme a été évalué à environ 186 millions d'euros.

Les objectifs de réduction :

- Réduire la production individuelle d'ordures ménagères et assimilées de 10% d'ici 2020 par rapport à 2010, pour arriver et stabiliser à 305 kg par habitant et par an (objectif Grenelle II).
- Réduire la part des biodéchets dans les ordures ménagères en valorisant le tri à la source et le compostage
- Améliorer la valorisation des recyclables : papiers - plastiques - verre - métal - textiles
- Maîtriser les flux de déchets occasionnels par apports en déchèteries et collectes

Pour les atteindre, 4 grands axes :

- Garantir la cohérence des actions territoriales
- Renforcer les démarches partenariales
- Accompagner les changements de comportements
- Disposer des infrastructures nécessaires vers une auto-gestion des déchets.

L'évolution des infrastructures

Dès 2012

- Poursuite des objectifs de tri et de valorisation : optimisation du Centre de Valorisation Organique, multiplication des déchèteries, création d'une unité biomasse et boues de stations d'épuration des eaux

- Prorogation administrative des autorisations d'exploitation des Centres d'Enfouissement Technique (CET) de la Trompeuse (Fort-de-France) et de Céron (Sainte Luce)

- Lancement de la 1ère partie des travaux de réhabilitation du CET de la Trompeuse

- Réhabilitation du site fermé du CET de Poteau

2013-2014

- Poursuite de l'exploitation des CET de Trompeuse (FdF) et Céron (Sainte Luce)

- Aménagement du site de Céron (extension du centre de stockage des déchets non valorisés et développement du tri mécano biologique)

- Réhabilitation des sites fermés des CET de la Trompeuse

2014-2015

- Création du SMTVD, syndicat unique chargé de toutes les compétences déchets sur le territoire : collecte, traitement, valorisation, réduction, prévention, communication.

- Mise en service par le SMTVD du Complexe Environnemental de Traitement et Valorisation des Déchets à Petit Galion (Le Robert) comprenant :
  - Une plate-forme d'accueil, de tri et d'orientation des déchets
  - Une usine de pré-traitement mécano-biologique des ordures ménagères (20 000t de déchets entrants et triés).
  - Un centre de tri et de broyage des encombrants et déchets d'activités d'entreprises qui valorise la part recyclable
  - Une Installation de Stockage des Déchets ultimes Non Dangereux (ISDND) comprenant une zone excavée d'une capacité de 2,5 millions de tonnes (100000 t/an pendant 25 ans) et une plate-forme de traitement des effluents liquides et gazeux et de stockage des eaux pluviales

Le Plan d'Urgence 2015 : réagir et agir

Malgré les efforts constants, le retard pris par la Martinique en équipements de traitement et valorisation des déchets, par rapport au niveau national et européen et aux engagements du Grenelle II, rend plus urgente encore la situation.

Le SMTVD, avec le transfert de la compétence traitement des déchets, a hérité d'une situation critique qu'il convient aujourd'hui de gérer : absence de filière de traitement pour environ 100 000 tonnes de déchets en 2015 composées d'environ :

45 000 tonnes

d'ordures ménagères

60 000 tonnes

d'encombrants et déchets industriels banals et déchets d'activité commerciale

Un plan d'actions urgentes, impliquant tous les acteurs des déchets et les institutions va être déployé à très courte échéance afin d'éviter une crise sanitaire grave en Martinique.

1 | **Construction et aménagement d'une plateforme de tri des déchets encombrants et DAE (déchets d'activité d'entreprise)**
L'objectif est d'éviter la mise en décharge des déchets pour lesquels il existe des filières de valorisation. Elle sera aménagée sur 3 000 m2 dans l'emprise de l'ISD de Céron. Les déchets triés seront ensuite évacués vers les filières de valorisation adaptées : cartons, plastiques, métaux, DEEE. Les autres déchets considérés comme déchets ultimes seront évacués vers le CET de Céron.

2 | **Etude pour l'aménagement du massif actuel de déchets**
Lancement pour le site de Céron actuellement exploité, d'une étude pour l'optimisation du profil d'aménagement du massif actuel de déchets, pour permettre d'augmenter la capacité d'enfouissement tout en garantissant sa stabilité

3 | **Construction et aménagement d'un centre de mise en balle des ordures ménagères.**
La solution envisagée consiste à mettre les déchets en balles, qui seront stockées, le temps de l'ouverture du centre du Petit Galion. Prioritairement les balles stockées seront incinérées à l'UTVD.
Cet équipement sera installé sur une plateforme d'environ 5 000m3 environ, dans le Parc Technologique Environnemental de la Trompeuse.

4 | **Etablissement et mise en œuvre d'un plan de communication**
Le SMTVD a mis en place un plan de communication à destination des usagers et entreprises encourageant le tri des déchets à la source, pour détourner vers les unités de valorisation un maximum de déchets avant l'enfouissement.

Notes

SMTVD

Syndicat Martiniquais de Traitement
et de Valorisation des Déchets

Route de la Pointe Jean-Claude
97231 Le Robert

Tél. : 05 96 65 53 34
Fax : 05 96 65 74 07

www.valorisation-dechets-martinique.fr